REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
Union – Discipline – Travail

Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle (MENETFP)

Direction de l'Egalité, de l'Equité et du Genre (DEEG)

Manuel national de suivi et d'évaluation de la Stratégie Nationale de Réintégration des filles enceintes ou mères (SNREF)

Octobre 2020

TABLE DES MATIERES

I PRESENTATION DU DISPOSITIF DE SUIVI ET EVALUATION DU CADRE STRATEGIQUE DE LA SNREF 4
I.1 Enjeux du suivi et évaluation du cadre stratégique de la SNREF 4
I.2 Objectif du dispositif du suivi et évaluation de la SNREF 5
I.3 Principes directeurs du dispositif 5
II RESULTATS CLES ATTENDUS DU CADRE STRATEGIQUE DE LA SNREF (CS SNREF) 5
III GESTION DE L'INFORMATION 7
III.1 Besoins en informations 7
III.2 Circuit de l'information 8
III.3 Outils standardisés de collecte 9
IV PLANIFICATION AXEE SUR LES RESULTATS 10
V MÉCANISME DE SUIVI 10
VI MÉCANISME D'ÉVALUATION 13
VII RENFORCEMENT DES CAPACITES EN SUIVI & ÉVALUATION 13
VIII DOCUMENTATION DES BONNES PRATIQUES ET LEÇONS APPRISES 13
IX UTILISATION DES DONNEES DU SYSTÈME DE SUIVI ET ÉVALUATION 13
X NIVEAUX DE DIFFUSION ET D'UTILISATION DES DONNEES ET PRODUITS D'INFORMATION : 14
XI PLAN OPÉRATIONNEL 15
ANNEXES 17
ANNEXE 1 : CADRE DE RESULTATS 18
ANNEXE 2 : CADRE DE SUIVI DES INDICATEURS 22

INTRODUCTION

Le Système Educatif de la Côte d'Ivoire est confronté à diverses situations qui affectent son efficacité et ses performances. Parmi ces situations figure la question des grossesses en cours de scolarité et la problématique de la réintégration des filles enceintes/mères. Pour faire face à cette situation, diverses initiatives ont été conduites avec l'appui technique et financier de Partenaires au Développement. Ainsi, pour mieux capitaliser sur celles-ci, le Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle (MENETFP) à travers la Direction de l'Egalité et de l'Equité du Genre (DEEG) a entrepris l'élaboration de la Stratégie Nationale de Réintégration des Filles enceintes ou mères dans le système éducatif (SNREF) qui couvre la période 2021-2025. La SNREF opérationnalise la Politique Genre du MENETFP et contribue à l'atteinte des résultats du Plan Sectoriel Education 2016-2025.
Le processus d'élaboration de la SNREF a induit un travail collectif et coopératif avec l'implication des principales parties prenantes. La DEEG a assuré la coordination du processus avec l'appui technique et/ou financier des Partenaires Techniques et Financiers, particulièrement le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF).
Le document de la SNREF a été élaboré conformément aux normes en matière de planification stratégique et opérationnelle. Il est structuré en cinq grandes parties : (i) la première partie présente les concepts clés et le contexte général ; (ii) la deuxième partie fait le points des acquis en matière de lutte contre les grossesses en cours de scolarité avant de procéder au diagnostic stratégique ; (iii) la troisième partie développe la vision, la théorie du changement ainsi que la logique d'intervention ; (iv) la quatrième partie décrit le cadre de gestion de la SNREF ; et (v) la cinquième partie répertorie les annexes clés notamment le Cadre de Résultats et la Matrice d'Actions Prioritaires.

Les objectifs visés dans le manuel de suivi et d'évaluation de la SNREF en Côte d'Ivoire sont les suivants :

- renforcer les systèmes de suivi et évaluation des services de la SNREF au niveau central, régional et local pour améliorer la fourniture des services de la DEEG ;
- renforcer les capacités des structures nationales et locales grâce à la formation et à l'introduction d'outils et d'applications numériques évolutifs pour le suivi et évaluation;
- améliorer la gestion patrimoniale dans le secteur de la SNREF au niveau national, régional et local avec l'utilisation des résultats du suivi et évaluation comme supports d'aide à la décision.

Pour conduire ce processus à terme, un diagnostic a été conduit sous la pleine autorité et l'entière responsabilité des autorités publiques nationales et de la DEEG qui ont prononcé sa validation comme document de référence.

Le Diagnostic a eu le mérite de faire un état des lieux des systèmes de suivi et évaluation existants dans le système éducatif, d'opérer des choix de priorités et de formuler des recommandations solides pour le renforcement du suivi et évaluation de la SNREF dont l'élaboration du présent Manuel de Suivi et Evaluation avec son plan d'opérationnalisation.

La méthodologie d'élaboration choisie a offert la possibilité aux principales institutions gouvernementales du système éducatif de déterminer les besoins en informations et données du suivi et évaluation au niveau national et local, ainsi que des priorités nationales spécifiques. Cette appropriation est importante afin d'avoir une compréhension commune de toutes les parties prenantes sur le Manuel de Suivi-Evaluation. C'est le gage pour s'assurer qu'il est adapté et cohérent, et mis en œuvre efficacement et durablement pour le bien des populations ivoiriennes.

Le Manuel présente en premier lieu, les enjeux et les objectifs du suivi et évaluation dans la réintégration des filles enceintes ou mères ainsi que les principaux résultats attendus du cadre stratégique de la SNREF. En second lieu, il fait une présentation du circuit et la gestion de l'information avant de présenter le dispositif[1] de suivi et évaluation. Finalement, en annexe, sont présentés le cadre des résultats et le cadre de suivi des indicateurs.

I PRESENTATION DU DISPOSITIF DE SUIVI ET EVALUATION DU CADRE STRATEGIQUE DE LA SNREF

I.1 Enjeux du suivi et évaluation du cadre stratégique de la SNREF

L'utilité et la fonctionnalité efficace et efficiente du dispositif de suivi et évaluation de la SNREF seront largement tributaires de la mesure dans laquelle les différents ~~es~~ acteurs du secteur auront compris et intégré dans leur démarche les enjeux suivants : (i) une planification axée sur les résultats, (ii) une bonne gestion des données à tous les niveaux, (iii) un seul système de suivi et évaluation, (iv) un système d'information et de communication simple, régulier et fonctionnel et (v) le renforcement de capacités de tous les acteurs impliqués dans la mise en œuvre du manuel national de suivi et évaluation de la SNREF.

La planification axée sur les résultats constitue la première étape d'un processus de suivi et évaluation. C'est au cours de cette étape qu'est effectuée l'identification des résultats attendus, les interventions à conduire et le chronogramme à respecter. L'alimentation du dispositif à déployer au cours de cette étape, en informations, dépend en grande partie de la qualité de la collecte, du traitement, de l'analyse et de l'interprétation des données, mais aussi de la qualité et de la quantité des ressources qui seront utilisées, ainsi que de la manière dont tous ces éléments seront gérés.

L'existence d'outils de collecte simplifiés et standardisés, d'un cadre intégré de collecte, de traitement, d'analyse de données et de diffusion de l'information basée sur l'appropriation du dispositif par tous les acteurs notamment ceux du niveau décentralisé constituent des éléments essentiels d'un système de suivi et évaluation cohérent et opérationnel. Les activités de suivi et évaluation ont également besoin d'être soutenues par des actions pertinentes et permanentes de communication et d'information. Les informations devraient être transparentes et circuler d'un acteur à l'autre en l'occurrence du Ministère de l'Education Nationale de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle (MENET-FP) en charge de l'Education vers les Partenaires Techniques et Financiers (PTF), les acteurs nationaux et les bénéficiaires.

Le renforcement de capacités des acteurs est l'un des plus grands défis à relever avant la mise en œuvre du présent Manuel de Suivi et Evaluation. Dans le cadre de l'opérationnalisation du dispositif, les procédures de suivi et évaluation qui seront établies et validées par les différentes parties prenantes devront être suffisamment vulgarisées et comprises par tous les acteurs. Les mécanismes et les outils de rapportage, ainsi que les modalités de suivi de la mise en œuvre du manuel de suivi et évaluation de la SNREF, devraient aussi être bien maîtrisés par les responsables de la mise en œuvre des interventions.

[1] Dans le cadre de ce manuel le terme « dispositif du S&E » renvoie au terme « système de S&E »

I.2 Objectif du dispositif du suivi et évaluation de la SNREF

Le présent manuel de suivi et évaluation vise à fournir aux acteurs de la SNREF des informations de qualité pour une prise de décision éclairée assurant la mise en œuvre efficiente du cadre stratégique de la SNREF.

De façon spécifique le manuel vise à :

- Mettre en place un système de suivi et évaluation du secteur ;
- décrire un nouveau dispositif avec ses outils et indicateurs ainsi que l'ensemble des procédures et organes d'animation nécessaires à son fonctionnement ;
- faciliter la mesure de la performance des ouvrages, la fonctionnalité et la qualité des services, la qualité de l'éducation, la satisfaction des usagers et la durabilité dans la SNREF ;
- renforcer les capacités en S&E de tous les acteurs intervenant dans la SNREF ;
- faciliter la transmission des informations et le partage de connaissances émanant de la mise en œuvre du cadre stratégique de la SNREF.

I.3 Principes directeurs du dispositif

Les principes qui régissent le bon fonctionnement des processus à l'intérieur du dispositif sont les suivants :

i. une synergie et une intégration des actions entre les différents acteurs du dispositif avec pour base, une gestion axée sur les résultats (GAR) ;

ii. la mise en place d'outils de collecte, de traitement et de diffusion d'informations simple facilitant le pilotage et la gestion des risques ;

iii. la responsabilisation de l'ensemble des acteurs et bénéficiaires des projets et activités du cadre stratégique ;

iv. la culture du compte-rendu et de la redevabilité pour tous les acteurs par rapport aux informations générées et résultats produits ;

v. la contractualisation, selon les normes de passation de marché en vigueur, avec des institutions spécialisées pour la conduite des études et recherches opérationnelles.

vi. la centralisation en vue de leur cohérence et de leur facilité d'accès, des informations générées par les différents maillons de la chaine de collecte, de traitement, d'analyse de données et de diffusion de l'information.

II RESULTATS CLES ATTENDUS DU CADRE STRATEGIQUE DE LA SNREF (CS SNREF)

Le Résultat Stratégique de la SNREF Sectoriel vise à améliorer les conditions de vie des populations ivoiriennes tant en milieu rural qu'en milieu urbain.

Le CS de la SNREF contribue à l'atteinte des ODD 3 (Santé et Bien-Etre), 4 (Education de Qualité) et 5 (Egalité entre les Sexes) des Objectifs du Développement Durable (ODD). Cet engagement impose d'assurer un alignement effectif des politiques et stratégies nationales avec les ODD en vue d'assurer leur atteinte à l'horizon 2030 :

- **Cible 3.7 :** D'ici à 2030, assurer l'accès de tous à des services de soins de santé sexuelle et procréative, y compris à des fins de planification familiale, d'information et d'éducation, et l'intégration de la santé procréative dans les stratégies et programmes nationaux ;
- **Cible 4.1 :** D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons suivent un cycle complet d'enseignement primaire et secondaire gratuit, équitable et de qualité, qui leur donne des acquis pertinents et effectifs ;
- **Cible 5.2 :** Éliminer toutes les formes de violence à l'égard des femmes et des filles dans les sphères publique et privée, y compris la traite et l'exploitation sexuelle et les autres types d'exploitation ;
- **Cible 5.6 :** Faire en sorte que chacun puisse exercer ses droits en matière de santé sexuelle et procréative et de procréation.

Pour atteindre ce résultat stratégique, toutes les parties prenantes et les acteurs ont défini un Résultat d'Effet qui est le changement qu'ils souhaitent voir se réaliser à savoir : « ***A l'horizon 2030, le système éducatif et de formation de la Côte d'Ivoire garantit l'égalité des chances et l'équité pour toutes les femmes, tous les hommes, toutes les filles et tous les garçons en termes d'accès, de maintien, de réussite et d'employabilité*** ».

La contribution à l'atteinte de cette vision passera par l'atteinte du résultat d'Effet de la SNREF qui s'énonce comme suit : **« Les élèves filles sont mieux protégées contre les grossesses en cours de scolarité ou réintégrées dans le système éducatif lorsqu'elles en sont victimes** ». De manière concrète, les évolutions suivantes traduiront l'atteinte de ce résultat à l'horizon 2025 :

- Réduire le nombre d'élèves filles victimes de violences sexuelles de **672** en **2020** à **100** en **2025** ;
- Réduire le nombre d'élèves filles ayant contracté une grossesse en cours de scolarité de **4959** en **2020** à **1653** en **2025** ;
- Faire passer la proportion d'élèves filles enceintes ou mères réintégrées dans le système éducatif de **20%** en **2020** à **60%** en **2025**.

Pour ce faire, quatre (4) Produits portant sur les déterminants suivants ont été formulés : (i) Les élèves filles en particulier les plus vulnérables disposent de capacités adéquates pour faire face aux grossesses en cours de scolarité et/ou réintégrer le système éducatif quand elles en sont victimes; (ii) Les parents, les élèves garçons, les autres potentiels auteurs des grossesses d'élèves filles et les autres membres de la communauté disposent de capacités renforcées pour faire éviter les grossesses en cours de scolarité aux élèves filles et/ou les soutenir pour leur réintégration dans le système éducatif quand elles en sont victimes; (iii) Le système éducatif dispose de capacités renforcées pour protéger les élèves filles contre les grossesses en cours de scolarité et/ou faciliter leur retour à l'école quand elles en sont victimes; et (iv) Les institutions impliquées dans la mise en œuvre de la SNREF disposent de capacités renforcées pour assurer sa planification, sa mise en œuvre et son suivi évaluation efficaces.

Pour la mesure de ces résultats, trois (3) indicateurs d'Effet et vingt-trois (23) indicateurs de Produits ont été définis de commun accord avec tous les acteurs de la SNREF.

- **Effet (3 indicateurs) : LES ELEVES FILLES SONT MIEUX PROTEGEES CONTRE LES GROSSESSES EN COURS DE SCOLARITE OU REINTEGREES DANS LE SYSTEME EDUCATIF LORSQU'ELLES EN SONT VICTIMES**

✓ **Produit 1.1 (5 indicateurs) :** Les élèves filles en particulier les plus vulnérables disposent de capacités adéquates pour faire face aux grossesses en cours de scolarité et/ou réintégrer le système éducatif quand elles en sont victimes **;**

- ✓ **Produit 1.2 (5 indicateurs) :** Les parents, les élèves garçons, les autres potentiels auteurs des grossesses d'élèves filles et les autres membres de la communauté disposent de capacités renforcées pour faire éviter les grossesses en cours de scolarité aux élèves filles et/ou les soutenir pour leur réintégration dans le système éducatif quand elles en sont victimes ;
- ✓ **Produit 1.3 (9 indicateurs) :** Le système éducatif dispose de capacités renforcées pour protéger les élèves filles contre les grossesses en cours de scolarité et/ou faciliter leur retour à l'école quand elles en sont victimes ;
- ✓ **Produit 1.4 (4 indicateurs) :** Les institutions impliquées dans la mise en œuvre de la SNREF disposent de capacités renforcées pour assurer sa planification, sa mise en œuvre et son suivi évaluation efficace ;

Ainsi, se définit l'ossature de la chaîne ou cadre des résultats de la SNREF qui est décliné dans le présent Manuel de suivi et d'évaluation.

III GESTION DE L'INFORMATION

III.1 Besoins en informations

Le cadre de résultats de la SNREF comporte trois (3) indicateurs d'Effet et vingt-trois (23) indicateurs de Produits (Voir annexe). L'ensemble des indicateurs contenus dans le cadre de résultats doit être renseigné selon la fréquence définie par les acteurs. Parmi ces indicateurs, on distingue ceux qui sont renseignés à partir de données de routine et ceux qui le sont par enquête.

Mais la majorité des indicateurs a besoin d'informations de routine et d'enquête fournies par les acteurs de la SNREF pour être renseignée. Il n'y a pas de gap d'information, car tous les indicateurs sont générés à 100% par le système statistique national (Enquêtes et système de routine).

Tableau 1 : État des besoins en information

Résultats	Descriptif	Nombre d'indicateurs retenus
EFFET 1	**LES ELEVES FILLES SONT MIEUX PROTEGEES CONTRE LES GROSSESSES EN COURS DE SCOLARITE OU REINTEGREES DANS LE SYSTEME EDUCATIF LORSQU'ELLES EN SONT VICTIMES**	**3**
PRODUIT 1.1	**LES ELEVES FILLES EN PARTICULIER LES PLUS VULNERABLES DISPOSENT DE CAPACITES ADEQUATES POUR FAIRE FACE AUX GROSSESSES EN COURS DE SCOLARITE ET/OU REINTEGRER LE SYSTEME EDUCATIF QUAND ELLES EN SONT VICTIMES**	**5**
PRODUIT 1.2	**LES PARENTS, LES ELEVES GARÇONS, LES AUTRES POTENTIELS AUTEURS DES GROSSESSES D'ELEVES FILLES ET LES AUTRES MEMBRES DE LA COMMUNAUTE DISPOSENT DE CAPACITES RENFORCEES POUR FAIRE EVITER LES GROSSESSES EN COURS DE SCOLARITE AUX ELEVES FILLES ET/OU LES SOUTENIR POUR LEUR REINTEGRATION DANS LE SYSTEME EDUCATIF QUAND ELLES EN SONT VICTIMES**	**5**
PRODUIT1.3	**LE SYSTEME EDUCATIF DISPOSE DE CAPACITES RENFORCEES POUR PROTEGER LES ELEVES FILLES CONTRE LES GROSSESSES EN COURS DE SCOLARITE ET/OU FACILITER LEUR RETOUR A L'ECOLE QUAND ELLES EN SONT VICTIMES**	**9**
PRODUIT 1.4	**LES INSTITUTIONS IMPLIQUEES DANS LA MISE EN ŒUVRE DE LA SNREF DISPOSENT DE CAPACITES RENFORCEES POUR ASSURER SA PLANIFICATION, SA MISE EN ŒUVRE ET SON SUIVI EVALUATION EFFICACES**	**4**
	Total	**26**

III.2 Circuit de l'information

Le fonctionnement optimal du dispositif de suivi et d'évaluation suppose que le rôle et les responsabilités des différents acteurs intervenant dans le dispositif soient clairement définis et vulgarisés. Toutefois, étant donné que le dispositif de suivi et d'évaluation s'intégrera au fonctionnement administratif existant, il est nécessaire de clarifier le rôle et la responsabilité des différentes directions techniques et organes intervenant dans le circuit de l'information de la SNREF.

Le schéma ci-après résume le circuit de l'information :

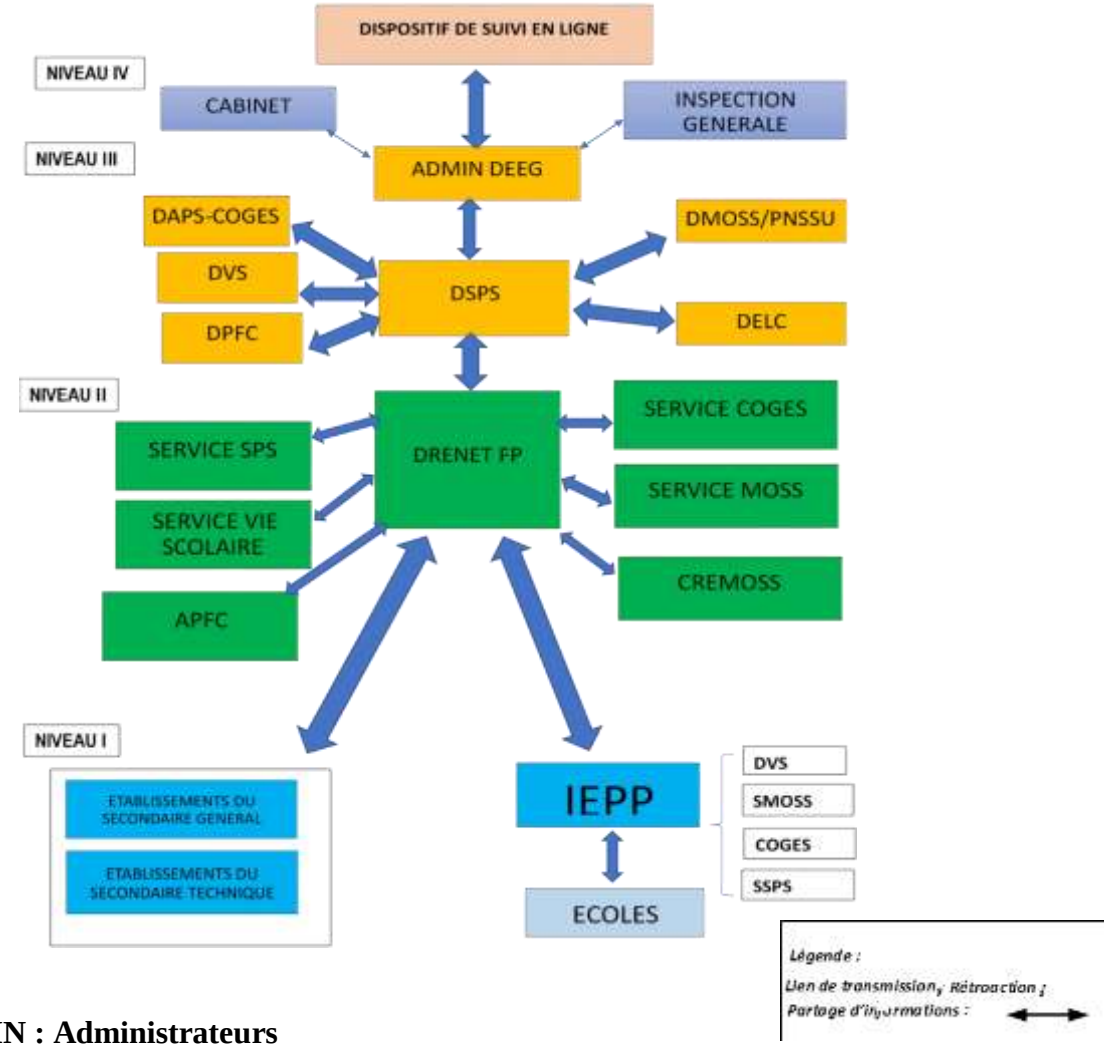

*ADMIN : Administrateurs

Descriptif du circuit de l'information :

Dans le cadre de la mise en œuvre du cadre stratégique 2021-2025, les collectes, les traitements et l'analyse des données et la diffusion des informations se feront selon les niveaux suivants :

Le premier niveau : c'est le niveau où interviennent les écoles, les IEPP, les établissements du secondaire général et du technique. Ces acteurs collectent les données aussi bien en milieu urbain que rural de leurs zones respectives.

Cependant, les démembrements des directions centrales en IEPP (DVS, SMOSS, COGES et SSPS) DSPS collectent directement certaines informations sur le terrain. Ensuite, après la collecte en

milieu rural et urbain, ils font une centralisation avant la transmission des données à la DRENET FP.

Ce recueil s'effectuera sur la base d'outils de collecte de données conçus selon les besoins en information du système de suivi évaluation. Selon le type de données, les mécanismes internes de chaque zone et la fréquence de collecte retenue seront mis au format requis et transmis au niveau hiérarchique.

Le second niveau : il se trouve au niveau de la DRENET FP. Les démembrements des directions centrales de la DRENET FP (Services SPS, Service vie scolaire, APFC, Service COGES, Service MOSS et CREMOSS) centralisent, analysent les données avant de les transmettre à la centrale par le canal de la DSPS à travers le service SPS.

Le troisième niveau : Les directions centrales (DAPS-COGES, DVS, DPFC, DEEG, DMOSS et la DELC) du MENETFTP la Direction des Stratégies, de la Planification et des Statistiques (DSPS) centralisent, contrôlent et valident les données avant de les transmettre à l'équipe des administrateurs de la DEEG.

Le quatrième niveau : Avant la diffusion des informations par la DEEG, une étape d'approbation s'effectue par l'inspection générale et le cabinet.

<u>Clarification des tâches suivantes</u> :

- **Contrôle qualité :** Le contrôle de la qualité des données qui sera réalisé dans le cadre du suivi et évaluation permettra de s'assurer de la capacité du système à produire des données vérifiant les critères de qualité à savoir l'exhaustivité, la validité, la fiabilité, la précision et l'intégrité. A cet effet, plusieurs approches seront utilisées notamment la vérification, la triangulation, les missions semestrielles d'évaluation de la qualité des données.

- **Validation des données :** La validation de données désigne toute activité visant à vérifier que la valeur d'une donnée provient d'un ensemble donné de valeurs acceptables. La validation de données peut être suivie de mesures correctives, telles que l'édition des données ou leur imputation.
  Pour faciliter la mise en œuvre de cette approche, et pour plus d'objectivité, des normes ainsi que des outils seront élaborés.

- **Produits d'information :** Si les données générées par les différentes entités concernées par la mise en œuvre du Cadre stratégique 2021-2025 sont correctement collectées, traitées et analysées, elles devraient permettre de fournir les produits d'information suivants : les rapports trimestriels, semestriels et annuels de progrès de mise en œuvre du Cadre stratégique 2021-2025, les documents de bonnes pratiques et des leçons apprises, les rapports de suivi des engagements internationaux (rapports sur les ODD, etc.).

III.3 Outils standardisés de collecte

Tenant compte du contenu du cadre de suivi des indicateurs notamment en ce qui concerne les indicateurs générés par le système de routine, des outils standardisés de collecte de données seront élaborés. Ils seront validés de manière participative avec l'ensemble des parties prenantes notamment les Directions de Planification des différents acteurs clés. Ce sont ces outils consensuels qui serviront de supports de collecte primaire de l'information. Leur remplissage correct et exhaustif sera d'une importance capitale pour garantir la mise à disposition de données fiables et valides. Pour

ce faire, un guide de remplissage, comportant des instructions claires, simples et précises, sera également élaboré pour faciliter le remplissage de chaque type d'outil de collecte primaire.

Une fois validés et reproduits en quantité suffisante, ces outils harmonisés et toute la documentation utile seront mis à la disposition de tous les acteurs concernés. Ainsi, ils devront être disponibles sous format papier et en version électronique au niveau de toutes les Directions de Planification.

Des mesures spécifiques seront prises à tous les niveaux pour une bonne conservation des outils de collecte primaires, de comptes-rendus de réunions mensuelles de suivi et des rapports périodiques (trimestriels, semestriels, annuels), cela à des fins d'évaluation de la qualité des données contenues dans la base de données. Les outils de collecte primaires seront conservés sous format papier pendant une durée de 5 ans. La même durée sera appliquée pour la conservation des rapports mensuels et trimestriels, sous format papier et en version électronique.

IV PLANIFICATION AXEE SUR LES RESULTATS

La planification axée sur les résultats constitue une démarche essentielle pour l'atteinte des résultats du cadre stratégique 2021-2025. À cet effet, les Plans d'Actions Annuels seront élaborés en tenant compte des progrès réalisés et des cibles attendues pour l'année concernée, et intègreront nécessairement des activités de suivi et d'évaluation.

Tableau 2 : Tableau de synthèse des processus de planification et de revues

Année	Activités				
	Décembre	**Septembre**	**Octobre**	**Novembre**	**Décembre**
2020			Mise à jour du PTA 2021	Elaboration du projet de budget 2021	Elaboration du PATB 2020-2022
2021	Revue 2020		Mise à jour du PTA 2021	Elaboration du projet de budget 2021	Elaboration du PATB 2021-2022
2022	Revue 2021		Mise à jour du PTA 2022	Elaboration du projet de budget 2022	Elaboration du PATB 2022-2023
2023	Revue 2022		Mise à jour du PTA 2023	Elaboration du projet de budget 2023	Elaboration du PATB 2023-2024
2024	Revue 2023		Mise à jour du PTA 2024	Elaboration du projet de budget 2024	Elaboration du PATB 2024-2025

V MÉCANISME DE SUIVI

Le suivi, fonction essentielle de gestion est un processus continu de collecte et d'analyse des données qui permet aux parties prenantes d'une intervention de développement, de disposer de ~~des~~

données adéquates pour une meilleure prise de décision. Dans le cadre de l'opérationnalisation du système de suivi et évaluation du secteur, le suivi consistera à observer de façon régulière les activités et les résultats. À ce titre, la fonction de suivi aura pour objectifs spécifiques de :

Surveiller les progrès dans l'atteinte des résultats du dispositif de suivi et d'évaluation, en comparaison aux cibles fixées au niveau de chaque indicateur ;

- détecter à temps les problèmes potentiels ou réels qui pourraient entraver la bonne réalisation du Plan d'Action Budgétisé (PAB) et spécifiquement des Plans d'Actions Annuels (PAA), ainsi que les causes sous-jacentes, de façon à prendre à temps des mesures correctives ;
- aider à réorienter la mise en œuvre en opérant les changements nécessaires dans le PAB et les PAA ;
- identifier et/ou documenter les leçons apprises et les bonnes pratiques.

L'atteinte des objectifs ci-dessus implique que les activités de suivi permettent de répondre aux questions suivantes :

1. **suivi des activités :** Les activités se déroulent-elles conformément au chronogramme retenu?
2. **suivi des résultats :** Les changements attendus au niveau des capacités et des comportements des bénéficiaires et des intervenants sont-ils en voie d'être réalisés ? Quels sont les problèmes rencontrés et quelles sont les solutions envisagées ? Comment la situation et le contexte des bénéficiaires évoluent-ils ?

Deux aspects de gestion programmatique seront couverts par les activités de suivi mises en œuvre : le technique et le financier. Les activités et mécanismes de suivi clés suivantes ~~es~~ seront déroulés :

- **les réunions de suivi :** Pour un meilleur pilotage et une coordination efficiente des activités du dispositif 2021-2025, des réunions de suivi et de coordination seront organisées par la DEEG avec l'ensemble des parties prenantes clés de chaque niveau de désagrégation. Ces dernières devraient permettre le partage des informations et l'amélioration de la gestion et de la performance du dispositif. C'est lors de ces réunions que l'analyse du plan de travail trimestriel sera effectuée. Elles constitueront de ce fait, de cadres d'analyse des rapports d'activités des différents acteurs et des visites programmatiques, mais aussi d'échanges d'informations où les leçons apprises et les bonnes pratiques notées dans la mise en œuvre seront partagées avec tous les acteurs. Enfin, elles seront, de par leur nature, des cadres de formation continue. Ces réunions se tiendront au début de chaque mois.

- **les visites programmatiques :** Des visites de terrain bien planifiées et réalisées constituent un outil essentiel dans tout système de suivi. Elles offrent une occasion de mieux apprécier les progrès vers l'atteinte des résultats planifiés, d'apprendre de la mise en œuvre et de prendre des actions correctives opportunes. Les visites de terrain permettent également de fournir une assistance technique directe tout en offrant l'occasion de synergies avec les partenaires de mise en œuvre pour la levée des goulots d'étranglement. Les visites programmatiques sont essentielles pour la bonne gestion d'un programme et permettent de s'assurer de l'utilisation adéquate des intrants et de la mise en œuvre des activités et comment celles-ci mènent vers l'accomplissement des résultats attendus.

Les questions particulières suivantes seront abordées au cours de ces visites :

- dans quelle mesure les groupes cibles, notamment les plus vulnérables ont-ils accès aux services qui ont été renforcés à travers l'intervention ?
- dans quelle mesure les activités réalisées adhèrent-elles aux standards de qualité de biens et services ?
- dans quelle mesure la fourniture des intrants et des services aux populations cibles ont été assurés conformément à ce qui a été planifié et qui sont utilisés pour atteindre les résultats attendus ?
- dans quelle mesure les barrières et les goulots dans la mise en œuvre des interventions ont-ils été identifiés et adressés ?
- les données générées localement existent-elles et sont-elles correctement traitées et analysées pour permettre de mesurer les progrès vers l'atteinte des résultats ?

Chaque visite programmatique sera sanctionnée par un rapport de mission qui souligne les observations de la visite, les recommandations et les responsabilités dans le suivi des actions. Les observations de la mission feront l'objet de discussions avec les partenaires et les parties prenantes. En plus, les données et rapports de missions seront archivés de sorte à faciliter leur accès aux différentes parties prenantes et permettre leur utilisation pour des analyses ultérieures notamment pour la revue du PAB et des PAA. Les visites programmatiques se feront sur une base trimestrielle et cibleront prioritairement les zones pour lesquelles les données mettent en exergue des gaps importants. Elles impliqueront autant que possible, les parties prenantes clés capables d'apporter des réponses adéquates aux problèmes détectés.

- **Les revues :** Dans le cadre de la mise en œuvre du dispositif (2021-2025), des revues semestrielles et annuelles seront organisées. Ces revues permettront de répondre directement à l'un des principes fondamentaux du dispositif, celui de la responsabilité mutuelle, qui consiste à évaluer conjointement les progrès accomplis dans l'exécution du PAB et des PAA, et concernant l'efficacité des interventions. Entre autres, les échanges et les réflexions menés au cours de ces revues devraient permettre de partager le niveau de performance dans l'atteinte des résultats attendus, d'identifier les difficultés rencontrées dans l'exécution des activités, et de définir ensemble les solutions appropriées pour y remédier.

- **Les enquêtes :** Il s'agit de l'ensemble des recherches opérationnelles qui généreront des données en complément aux données de routines en vue d'un meilleur suivi des résultats. Les enquêtes sur la qualité des services et la satisfaction des bénéficiaires constituent des études qui se situent du côté de la demande des services. Elles trouvent toute leur pertinence dans le fait qu'une meilleure appréciation des performances de la SNREF impose de mener une évaluation sur la satisfaction des acteurs.

- **Le rapportage :** L'exigence de redevabilité et la démarche d'apprentissage tels que promues par l'approche de Gestion Axée sur les Résultats, impose l'élaboration de rapports périodiques (trimestriel, semestriel et annuel). Pour faciliter cet exercice, un modèle de rapport standardisé sera élaboré et validé par tous les acteurs. Ces rapports qui seront axés sur les résultats incluront tout au moins les trois aspects suivants ;

    1. Etat actuel des résultats et des indicateurs par rapport aux prévisions ;

2. Analyse du comment cette dynamique de résultats a été obtenue ;
3. Contribution spécifique des parties prenantes ~~calées~~ à la réalisation de ces résultats.

- **La base de données de suivi des résultats :** Pour assurer la disponibilité à temps et l'accessibilité des données de suivi des résultats du dispositif, une base de données en ligne sera développée. Finalement, si le système d'information du S&E est automatisé, les transmissions d'informations se feront automatiquement par tous les acteurs et la DEEG pourra suivre, en temps réel, l'avancée du programme. Pour faciliter le lien avec le suivi du PND 2021-2025, cette base devra être mise en place à travers un outil qui s'arrime avec la base de données de suivi du PND.

VI MÉCANISME D'ÉVALUATION

L'évaluation se définit comme une analyse aussi systématique ~~et~~ qu'impartiale des performances d'un programme, d'une stratégie, d'une politique, d'un secteur, d'un domaine d'activité ou d'une institution. Une évaluation a pour vocation de déterminer la pertinence, l'efficience, l'efficacité, l'impact et la durabilité des interventions. Les évaluations fournissent des informations crédibles et fondées sur des preuves, émettent des recommandations et tirent des enseignements afin d'améliorer la programmation et la prise de décisions futures.

Dans le cadre du dispositif de suivi et évaluation de la SNREF allant de la période 2021-2025, deux évaluations seront conduites. L'une à mi-parcours c'est-à-dire en 2023 et l'autre en 2025.

VII RENFORCEMENT DES CAPACITES EN SUIVI & ÉVALUATION

Le renforcement de capacités des acteurs en Gestion Axée sur les Résultats et en Suivi et Evaluation constitue une approche essentielle pour la mise en œuvre efficace du dispositif. Ainsi, tous les acteurs du dispositif bénéficieront de formation en GAR.

Le renforcement de capacités concernera également les systèmes d'information en vue de leur permettre de répondre entièrement aux besoins en informations du système d'information du dispositif.

VIII DOCUMENTATION DES BONNES PRATIQUES ET LEÇONS APPRISES

La documentation des meilleures pratiques, des expériences prometteuses et des leçons apprises en vue de leur réplication et/ou de leur prise en compte, constitue un volet essentiel du S&E. Selon le cas, la DEEG utilisera la contractualisation avec des structures expérimentées pour réaliser ces exercices de documentation. Les publications qui en résulteront, seront élaborées en lien avec les Unités de Communication du secteur.

IX UTILISATION DES DONNEES DU SYSTÈME DE SUIVI ET ÉVALUATION

Dans le cas de SNREF, les données produites par les systèmes de S&E sont utilisées de 3 façons différentes aux différents niveaux du système :

- pour la planification, la révision et l'amélioration des programmes ;

- pour le plaidoyer et l'action ;
- pour l'imputation des changements intervenus aux programmes.

Planification, révision et amélioration des programmes : plusieurs domaines de développement incorporent dans leur cycle de planification des révisions complètes ou partielles des programmes. Dans le cadre du dispositif de suivi et évaluation de la SNREF, les exercices de planification intégrés dans les revues annuelles, seront une occasion de revoir le cadre du S&E, de s'assurer que les indicateurs et leurs cibles sont toujours pertinents.

Plaidoyer pour l'action : les informations sur l'accès, l'offre, la demande et l'environnement institutionnel jouent un rôle important dans le processus de prise de décision et de mobilisation de ressources en faveur de la SNREF. Aussi, dans le contexte de la Côte d'Ivoire, elles devront être présentées sous forme d'informations les plus persuasives possibles.

Imputation des changements aux interventions et apports des ressources de la SNREF : si les interventions réussies de promotion de la SNREF ne sont pas mesurées et répertoriées, il y a un risque de perdre l'opportunité de réussir de nouveau. Les études et évaluations permettant de démontrer la réussite d'interventions particulières seront donc capitales pour la SNREF (2021-2025).

X NIVEAUX DE DIFFUSION ET D'UTILISATION DES DONNEES ET PRODUITS D'INFORMATION :

On distingue deux niveaux de diffusion et d'utilisation des données et produits d'information du système de suivi et évaluation de la SNREF : le niveau national et le niveau international.

1- **Niveau national :** Le but visé est une véritable appropriation et une utilisation effective des données et résultats par les acteurs de la SNREF. À cet effet, le Cabinet du MENET-FP mettra à profit plusieurs cadres de rencontres : les réunions mensuelles de suivi, les revues sectorielles conjointes, les réunions de rentrées, les rencontres des acteurs de mise en œuvre de la Politique de l'Education. Aussi, des efforts seront déployés pour l'alimentation régulière des sites Web des différents Ministères avec les données actualisées. De même, le dispositif de suivi et évaluation de la SNREF, les rapports trimestriels, semestriels et annuels, les documents de bonnes pratiques et de leçons apprises et les rapports sur les engagements internationaux (ODD, engagements etc.) feront l'objet de partage à travers des sites Web du secteur et toutes les autres occasions de rencontres.

2- **Niveau international :** La diffusion au niveau international sera soutenue et renforcée, car elle permettra de partager avec la communauté internationale ce qui se fait au niveau de la Côte d'Ivoire.

XI PLAN OPÉRATIONNEL

Le plan opérationnel du dispositif de Suivi et Evaluation est le suivant :

Opérations	Responsable	2021	2022	2023	2024	2025	TOTAL (coût en KoF XOF)
Organiser des sessions de formation en Gestion/Suivi-Evaluation Axée sur les Résultats des acteurs de mise en œuvre de la SNREF		**11 725**	**11 960**	**12 199**	**3 555**	**3 626**	**43 064**
Organisation d'ateliers de formation des acteurs de mise en œuvre sur la GAR	*DEEG*	*11 725*	*11 960*	*12 199*	*3 555*	*3 626*	***43 064***
Equipement de la DEEG (voitures, ordinateurs laptop, équipements bureaux)	*DEEG*	*37 500*	*0*	*0*	*0*	*0*	***37 500***
Editer et diffuser mille (1000) exemplaires de la SNREF auprès de l'ensemble des parties prenantes		**12 820**	**0**	**0**	**0**	**0**	**12 820**
Recrutement d'une imprimerie d'infographie et d'impression par appel d'offres	*DEEG*	*12 000*	*0*	*0*	*0*	*0*	***12 000***
Organisation de la distribution des exemplaires de la SNREF	*DEEG*	*820*	*0*	*0*	*0*	*0*	***820***
Diffusion de la version numérique de la SNREF mise en page	*DEEG*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	***0***
Créer une plateforme en ligne de planification, suivi-évaluation et partage de connaissances en matière de prévention des grossesses en cours de scolarité et de réintégration des filles enceintes ou mères		**28 775**	**612**	**624**	**637**	**649**	**31 297**
Recrutement d'un développeur d'application	*DTSI*	*7 500*	*0*	*0*	*0*	*0*	***7 500***
Formation de l'équipe de suivi évaluation et les administrateurs	*DSPS*	*8 375*	*0*	*0*	*0*	*0*	***8 375***
Formation des agents en charge du remplissage	*DSPS*	*12 300*	*0*	*0*	*0*	*0*	***12 300***
Hébergement et mise à jour de la plateforme	*DTSI*	*600*	*612*	*624*	*637*	*649*	***3 122***
Mettre en place une base de données sur les statistiques des grossesses en cours de scolarité incluant les données sur le profil socio-démographique des filles		**10 250**	**10 455**	**10 664**	**10 877**	**11 095**	**53 341**
Collecte des cas de grossesses en cours de scolarité	*DSPS*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	***0***
Enquête complémentaire avec les acteurs en région sur le profil sociodémographique des filles	*DREN/DR-ETFP*	*10 250*	*10 455*	*10 664*	*10 877*	*11 095*	***53 341***
Gestion de la base de données nationales	*DEEG*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	***0***

Organiser des missions conjointes de suivi des activités de terrain dans le cadre de la prévention des grossesses en cours de scolarité et la réintégration des filles enceintes ou mères		**5 682**	**5 796**	**5 912**	**6 030**	**6 150**	**29 569**
Organisation des missions conjointes de suivi	*DEEG*	*5 682*	*5 796*	*5 912*	*6 030*	*6 150*	***29 569***
Organiser cinq (5) revues annuelles de la SNREF sur la période du projet		**10 050**	**10 251**	**10 456**	**10 665**	**10 878**	**52 301**
Organisation de revue annuelle de la SNREF	*DEEG*	*10 050*	*10 251*	*10 456*	*10 665*	*10 878*	***52 301***
Réaliser la revue à mi-parcours de la SNREF		**0**	**0**	**20 860**	**0**	**0**	**20 860**
Elaboration du rapport à mi-parcours de la SNREF	*DEEG*	*0*	*0*	*10 404*	*0*	*0*	***10 404***
Organisation de la revue à mi-parcours de la SNREF	*DEEG*	*0*	*0*	*10 456*	*0*	*0*	***10 456***
Réaliser des réunions de suivi de la SNREF		**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**
Organisation des réunions de suivi trimestriel	*DEEG*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	***0***
Archivage des rapports du mécanisme de suivi	*DEEG*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	***0***
Réaliser l'évaluation finale de la SNREF		**0**	**0**	**0**	**0**	**30 741**	**30 741**
Recrutement d'un consultant pour l'évaluation finale de la SNREF	*DEEG*	*0*	*0*	*0*	*0*	*16 236*	***16 236***
Organisation de l'atelier de restitution des résultats de l'évaluation finale de la SNREF	*DEEG*	*0*	*0*	*0*	*0*	*14 505*	***14 505***
TOTAL (coût en KoF XOF)		**98052**	**39073,14**	**60714,623**	**31764,078**	**63140,433**	**292744,27**

Figure 1 : Plan opérationnel quinquennal

ANNEXES

ANNEXE 1 : CADRE DE RESULTATS

CADRE DE RESULTATS									
Impact/Effet/Produit	**Code**	**Libellé**	**Base**		**Cibles annuelles**				
			Année	**Valeur**	**2021**	**2022**	**2023**	**2024**	**2025**
Résultat Stratégique du PSE : La Côte d'Ivoire dispose de ressources humaines de qualité et productives									
Effet : Les élèves filles sont mieux protégées contre les grossesses en cours de scolarité ou réintégrées dans le système éducatif lorsqu'elles en sont victimes	**IE1.1**	Nombre d'élèves filles victimes de violences sexuelles	2020	672	459	314	214	146	100
	IE1.2	Nombre d'élèves filles ayant contracté une grossesse en cours de scolarité	2020	4 959	3 981	3 196	2 565	2 059	1 653
	IE1.3	Proportion d'élèves filles du secondaire enceintes ou mères réintégrées dans le système éducatif	2020	20%	25%	31%	39%	48%	60%
Produit 1.1 : Les élèves filles en particulier les plus vulnérables disposent de capacités adéquates pour faire face aux grossesses en cours de scolarité et/ou réintégrer le système éducatif quand elles en sont victimes	**IP1.1.1**	Nombre d'élèves filles sensibilisées sur l'existence et les avantages de l'utilisation des services de santé sexuelle et de la reproduction	2020	0	0	194 859	259 812	389 718	519 624
	IP1.1.2	Nombre de filles formés à l'éducation complète à la sexualité	2020	488 180	671 284	923 065	1 269 284	1 745 360	2 400 000
	IP1.1.3	Nombre d'élèves filles formées en compétences de vie courante	2020	488 180	671284	923 065	1 269 284	1 745 360	2 400 000
	IP1.1.4	Nombre de filles enceintes ou mères ayant bénéficié d'un soutien financier et/ou psychosocial	2020	100	175	307	538	943	1 653
	IP1.1.5	Nombre d'élèves filles sensibilisées sur les conséquences des VBG en particulier les Violences Sexuelles	2020	7 429	21 476	62 086	179 484	518 871	1 500 000

CADRE DE RESULTATS									
Impact/Effet/Produit	**Code**	**Libellé**	**Base**		**Cibles annuelles**				
			Année	**Valeur**	**2021**	**2022**	**2023**	**2024**	**2025**
Produit 1.2 : Les parents, les élèves garçons, les autres potentiels auteurs des grossesses d'élèves filles et les autres membres de la communauté disposent de capacités renforcées pour faire éviter les grossesses en cours de scolarité aux élèves filles et/ou les soutenir pour leur réintégration dans le système éducatif quand elles en sont victimes	**IP1.2.1**	Nombre de parents formés sur les approches de communication et de soutien psychosocial par rapport aux enfants, aux adolescent-e-s, aux jeunes et aux élèves-filles enceintes ou mères	2020	0	200 000	400 000	600 000	800 000	1 000 000
	IP1.2.2	Nombre de parents mobilisés pour la mise en oeuvre du protocole de réintégration des filles élèves enceintes ou mères	2020	0	200 000	400 000	600 000	800 000	1 000 000
	IP1.2.3	Proportion de COGES/CMEF dont les membres ont été formés sur le protocole de réintégration des filles élèves enceintes ou mères	2020	10%	16%	25%	40%	63%	100%
	IP1.2.4	Nombre d'élèves garçons sensibilisés sur les causes, formes et conséquences des VBG en particulier les Violences Sexuelles et les grossesses en cours de scolarité	2018	8 255	23959	69536	201816	585737	1 700 000
	IP1.2.5	Nombre des autres membres de la communauté sensibilisés sur les causes, formes et conséquences des VBG en particulier les Violences Sexuelles et les grossesses en cours de scolarité	2020	0	200 000	400 000	600 000	800 000	1 000 000
Produit 1.3 : Le système éducatif dispose de capacités renforcées pour protéger les élèves filles contre les grossesses en cours de scolarité et/ou	**IP1.3.1**	Proportion d'écoles primaires dans lesquelles l'éducation complète à la sexualité est effectivement dispensée	2020	10,00%	15,2%	23,0%	34,8%	52,8%	80%

CADRE DE RESULTATS									
Impact/Effet/Produit	**Code**	**Libellé**	**Base**		**Cibles annuelles**				
			Année	**Valeur**	**2021**	**2022**	**2023**	**2024**	**2025**
faciliter leur retour à l'école quand elles en sont victimes	**IP1.3.2**	Proportion d'établissement secondaires dans lesquelles l'éducation complète à la sexualité est effectivement dispensée	2020	26,50%	33,1%	41,2%	51,4%	64,1%	80%
	IP1.3.3	Proportion d'écoles primaires ayant au moins un enseignant formé à la dispensation des cours d'éducation complète à la sexualité	2020	11,40%	16,8%	24,9%	36,7%	54,2%	80%
	IP1.3.4	Proportion d'établissements secondaires dont l'ensemble des enseignants d'EDHC sont formés à la dispensation des cours d'éducation complète à sexualité	2020	26,50%	33%	41%	51%	64%	80%
	IP1.3.5	Proportion d'école primaires disposant d'un club de santé fonctionnel	2020	47,20%	54,8%	63,7%	74,1%	86,1%	100%
	IP1.3.6	Proportion d'établissements secondaires disposant d'un club de santé fonctionnel	2020	56,10%	63,0%	70,7%	79,4%	89,1%	100%
	IP1.3.6	Proportion d'IEPP disposant d'une cellule sociale fonctionnelle	2020	64%	70,0%	76,5%	83,7%	91,5%	100%
	IP1.3.7	Proportion d'établissements secondaires publics disposant d'une cellule sociale fonctionnelle	2020	9%	14,6%	23,6%	38,2%	61,8%	100%
	IP1.3.8	Proportion d'écoles disposant d'au moins 4 (2 filles et 2 garçons) pairs éducateurs formés par classe	2020	10%	15,8%	25,1%	39,8%	63,1%	100%

CADRE DE RESULTATS									
Impact/Effet/Produit	**Code**	**Libellé**	**Base**		**Cibles annuelles**				
			Année	**Valeur**	**2021**	**2022**	**2023**	**2024**	**2025**
Produit 1.4 : Les institutions impliquées dans la mise en œuvre de la SNREF disposent de capacités renforcées pour assurer sa planification, sa mise en œuvre et son suivi évaluation efficaces	**IP1.4.1**	Disponibilité d'un système en ligne de planification, de suivi et d'évaluation de la SNREF fonctionnel	2020	NON	NON	OUI	OUI	OUI	OUI
	IP1.4.2	Proportion d'indicateurs de produits de la SNREF dont les cibles ont été atteintes	2020	0%	50,0%	70,0%	80,0%	90,0%	100%
	IP1.4.3	Proportion de recommandations des revues annuelles et des évaluations de la SNREF mise en œuvre	2020	0%	70,0%	80,0%	90,0%	90,0%	90%
	IP1.4.4	Nombre d'acteurs impliqués dans la mise en œuvre de la SNREF formés à la Gestion Axée sur les Résultats	2020	0	175	175	175	50	50

ANNEXE 2 : CADRE DE SUIVI DES INDICATEURS

Matrice de définition des Indicateurs du plan de suivi et évaluation de la SNREF												
Code indicateur	Libelle de l'indicateur	Définition	Mode de mesure	Unité de mesure	Source de vérification			Responsable de la collecte et du renseignement de l'indicateur	Fréquence de collecte	Niveau de désagrégation (Sexe, Âge, Zone géographique, etc.)	Interpretation	Observations
					Opération de collecte de données (enquête, Routine)	Structure responsable de la commande et/ou de la génération de l'indicateur	Support Source					
EFFET : LES ELEVES FILLES SONT MIEUX PROTEGEES CONTRE LES GROSSESSES EN COURS DE SCOLARITE OU REINTEGREES DANS LE SYSTEME EDUCATIF LORSQU'ELLES EN SONT VICTIMES												
IE1.1	Nombre d'élèves filles victimes de violences sexuelles	Le nombre d'élèves filles inscrites au cycle victimes de violences sexuelles au cours de l'année scolaire t	Le nombre total de filles inscrites au cycle au cours de l'année scolaire t victimes de violences sexuelles rapporté à l'ensemble des filles inscrites au cycle primaire au cours de la même année	Dénombrement	Routine	DEEG DSPS	Base de données DSPS	DREN IEPP	Annuelle	National Régional âge	Un nombre élevé de filles élèves victimes de violence sexuelles indique l'existence d'une forte insécurité dans la zone géographique	
IE1.2	Nombre d'élèves filles ayant contracte une grossesse en cours de scolarité	Le nombre d'élèves filles ayant contracté une grossesse en cours de scolarité	le nombre d'élèves filles ayant contracté une grossesse en cours de scolarité rapporté au nombre de filles en âge de contracter une grossesse	Dénombrement	Routine	DEEG DSPS	Statistiques de poche	DREN IEPP	Annuelle	Régional National âge	Un nombre élevé de cet indicateur traduirait l'ampleur du phénomène des grossesses en cours de scolarité	
IE1.3	Proportion d'élèves filles du secondaire enceintes ou mères réintégrées dans le système éducatif	Le pourcentage d'élèves filles enceintes ou mères ayant été effectivement réintégrées en année scolaire t+1	Le nombre d'élèves filles enceintes ou mères ayant été réintégrées dans le système éducatif rapporté au nombre d'élèves filles enceintes ou mères dénombré dans le système	Pourcentage	Routine	DEEG DSPS	AGFNE (DSPS)	DREN IEPP	Annuelle	Régional/National	Un pourcentage élevé de filles enceintes ou mères réintégrées dans le système éducatif indique la bonne application de l'arrêté portant report de scolarité	

PRODUIT 1.1 : LES ELEVES FILLES EN PARTICULIER LES PLUS VULNERABLES DISPOSENT DE CAPACITES ADEQUATES POUR FAIRE FACE AUX GROSSESSES EN COURS DE SCOLARITE ET/OU REINTEGRER LE SYSTEME EDUCATIF QUAND ELLES EN SONT VICTIMES												
IP1.1.1	Nombre d'élèves filles sensibilisées sur l'existence et les avantages de l'utilisation des services de santé sexuelle et de la reproduction	Il s'agit des élèves filles ayant effectivement participé à des séances de sensibilisation sur l'existence et les avantages de l'utilisation des services de santé sexuelle et de la reproduction	Dénombrement d'élèves filles ayant participé à l'activité de sensibilisation	Elèves filles	Routine	DEEG DAPS-COGES DMOSS	Rapport d'activité Liste de présence	DREN IEPP	Trimestrielle Annuelle	Régional National	Un grand nombre d'élèves filles présentes aux activités de sensibilisation traduit leur intérêt pour les activités dont la pertinence est prouvée	
IP1.1.2	Nombre de filles formés à l'éducation complète à la sexualité	L'ensemble des filles élèves ayant bénéficié de formation en éducation complète à la sexualité	Dénombrement d'élèves filles formées à l'éducation complète à la sexualité	Elèves filles	Routine	DEEG DMOSS DAPS-COGES	Rapport d'activité/Liste de présence	DREN IEPP	Trimestrielle Annuelle	Régional National	Plus les filles participent aux enseignements sur l'ECS, moins elles s'exposent aux grossesses en cours de scolarité	Possibilité de produire l'indicateur par cycle
IP1.1.3	Nombre d'élèves filles formées en compétences de vie courante	L'ensemble des filles élèves ayant bénéficié de formation en compétence de vie	Dénombrement d'élèves filles formées en compétences de vie courante	Elèves filles	Routine	DEEG DMOSS	Rapport d'activité/Liste de présence	DREN IEPP	trimestrielle Annuelle	Régional National	Un grand nombre de filles formées en compétence de vie courante induirait la baisse des comportements à risque chez les filles élèves	
IP1.1.4	Nombre de filles enceintes ou mères ayant bénéficié d'un soutien financier et/ou psychosocial	L'ensemble des filles enceintes ou mères qui ont soit reçu effectivement une aide financière et soit bénéficié d'une prise en charge psychosociale	Dénombrement d'élèves filles enceintes ou mères ayant bénéficié d'un soutien financier et/ou psychosocial	filles enceintes ou mères	Routine	DEEG DMOSS DAPS-COGES	Rapport d'activité/Liste des bénéficiaires	DREN IEPP	Trimestrielle Annuelle	Régional National	Le faible nombre de filles mères/ enceintes bénéficiaires de la PEC traduit la régression des grossesses en cours de scolarité et l'arrêt de la scolarité chez les filles élèves	ceci nécessite que l'activité de PEC soit bien menée

IP1.1.5	Nombre d'élèves filles sensibilisées sur les conséquences des VBG en particulier les Violences Sexuelles	L'ensemble des filles ayant effectivement participées à des activités de sensibilisation sur les conséquences des VBG en particulier les v iolences Sexuelles	Dénombrement des élèves filles ayant participées aux activités de sensibilisation	Elèves filles	Routine	DEEG DMOSS	Rapport d'activités des séances de sensibilisation		Annuelle Trimestrielle	Régional/National		la fréquence sera déterminée par le mode opératoire des séance de sensibilisation
Produit 1.2 : LES PARENTS, LES ELEVES GARÇONS, LES AUTRES POTENTIELS AUTEURS DES GROSSESSES D'ELEVES FILLES ET LES AUTRES MEMBRES DE LA COMMUNAUTE DISPOSENT DE CAPACITES RENFORCEES POUR FAIRE EVITER LES GROSSESSES EN COURS DE SCOLARITE AUX ELEVES FILLES ET/OU LES SOUTENIR POUR LEUR REINTEGRATION DANS LE SYSTEME EDUCATIF QUAND ELLES EN SONT VICTIMES												
IP1.2.1	Nombre de parents formés sur les approches de communication et de soutien psychosocial par rapport aux enfants, aux adolescent-e-s, aux jeunes et aux élèves-filles enceintes ou mères	L'ensemble des parents ayant bénéficié d'une formation sur les approches de communication et de soutien psychosocial	Dénombrement des parents formés sur les approches de communication et de soutien psychosocial par rapport aux enfants, aux adolescent-e-s, aux jeunes et aux élèves-filles	Parents formés	Routine	DEEG DMOSS DAPS-COGES	Rapport d'activités liste de présence	DREN IEPP	Annuelle Trimestrielle	Régional National	Un plus grand nombre de parents formés aux différentes approches de communication indique qu'un grand nombre de filles élèves enceintes ou mères serait soutenu durant leur période de rupture de scolarité ceci pour garantir leur réintégration par la suite dans le système éducatif. Pour les enfants, les adolescent-e-s et les jeunes, cela induirait une baisse des grossesses en cours de scolarité et des violences en milieu scolaire.	La fréquence de collecte de données de cet indicateur est liée au mode opératoire de mis en œuvre de l'activité (l'activité peut être menée en synchronisation ou en différé
IP1.2.2	Nombre de parents mobilisés pour la mise en œuvre du protocole de réintégration des filles élèves enceintes ou mères	L'ensemble des parents ayant bénéficié d'une formation sur le protocole de réintégration des filles élèves enceintes ou mères	Dénombrement des parents formés sur le protocole de réintégration des filles élèves enceintes ou mères	Parents formés	Routine	DEEG DAPS-COGES	Rapport d'activités liste de présence	DREN IEPP	Annuelle Trimestrielle	Régional National	Plus le nombre de parents formés est élévé, plus le nombre d'élèves filles enceintes ou mères intégrées augmentera. Ce qui voudra dire que le protocole de réintégration des filles élèves enceintes ou mères est mieux/bien connu et effectivement mise en œuvre	La fréquence de collecte de données de cet indicateur est liée au mode opératoire de mis en œuvre de l'activité (l'activité peut être menée en synchronisation ou en différé

IP1.2.3	Proportion de COGES/CMEF dont les membres ont été formés sur le protocole de réintégration des filles élèves enceintes ou mères	Le pourcentage de COGES/CMEF dont les membres ont été formés sur le protocole de réintégration des filles élèves enceintes ou mères	Le nombre de COGES/CMEF dont les membres ont été formés rapporté au nombre total des COGES/CMEF des zones d'intervention	Pourcentage	Routine	DEEG DAPS-COGES	Rapport d'activités Liste de présence	DREN IEPP	Trimestrielle	Régional National	Une proportion des COGES/CMEF dont les membres sont formés élevée induirait une bonne intégration des élèves filles enceintes ou mères La usse/progression de la proportion de COGES/CMEF formés sur le protocole de réintégration aiderait un plus grand nombre de filles élèves enceintes ou mères à réintégrer le système éducatif dans la mesure où les dispositions du protocole seraient bien connues et suivies par les communautés et l'administration scolaire	Les indicateurs seront calculés séparément en fonction de la structure (COGES ou CMEF) Prévoir un cadre de formation pour les gestionnaires en déconcentré (DREN, IEPP, Chef d'établissement, Directeurs d'école)
IP1.2.4	Nombre d'élèves garçons sensibilisés sur les causes, formes et conséquences des VBG en particulier les Violences Sexuelles et les grossesses en cours de scolarité	L'ensemble des élèves garçons sensibilisés sur les causes, formes et conséquences des VBG en particulier les Violences Sexuelles et les grossesses en cours de scolarité	Dénombrement des élèves garçons sensibilisés sur les causes, formes et conséquences des VBG en particulier les Violences Sexuelles et les grossesses en cours de scolarité	Elèves garcons	Routine	DEEG DAPS-COGES DMOSS	Rapport d'activites Liste de présence	DREN IEPP	Trimestrielle Annuelle	Régional/ National par Circonscription par DREN	Plus le nombre d'élèves sensibilisés sur les causes, formes et conséquences des VBG en particulier les Violences Sexuelles et les grossesses en cours de scolarité filles sera élevé, moins on aura de cas de VBG dans les établissements	La fréquence de collecte de données de cet indicateur est liée au mode opératoire de mis en œuvre de l'activité (l'activité peut être menée en synchronisation ou en différé

IP1.2.5	Nombre des autres membres de la communauté sensibilisés sur les causes, formes et conséquences des VBG en particulier les Violences Sexuelles et les grossesses en cours de scolarité	L'ensemble des autres membres de la communauté sensibilisés sur les causes, formes et conséquences des VBG en particulier les Violences Sexuelles et les grossesses en cours de scolarité	Dénombrement des autres membres de la communauté sensibilisés sur les causes, formes et conséquences des VBG en particulier les Violences Sexuelles et les grossesses en cours de scolarité	Autres membres de la communauté	Routine	DEEG DMOSS DAPS-COGES	Rapport d'activites Liste de présence	DREN IEPP	Trimestrielle Annuelle	Régional National	Plus le nombre des autres membres de la communauté sensibilisés sur les causes, formes et conséquences des VBG en particulier les Violences Sexuelles et les grossesses en cours de scolarité sera élevé, moins on aura de VBG	Limite : il serait difficile d'extraire les autres membres de la communauté invités à ces activités de sensibilisation. Pour les activités de sensibilisation prévoir une liste de présence avec les variables (sexe, profession, ou qualité, etc)
Produit 1.3 : LE SYSTEME EDUCATIF DISPOSE DE CAPACITES RENFORCEES POUR PROTEGER LES ELEVES FILLES CONTRE LES GROSSESSES EN COURS DE SCOLARITE ET/OU FACILITER LEUR RETOUR A L'ECOLE QUAND ELLES EN SONT VICTIMES												
IP1.3.1	Proportion d'écoles primaires dans lesquelles l'éducation complète à la sexualité est effectivement dispensée	Le pourcentage des écoles primaires dans lesquelles l'éduaction complète à la sexualité est dispensé effectivement	Le nombre d'écoles primaires dans lesquelles l'éducation complète à la sexualité est effectivement dispensée rapporté au nombre total d'écoles primaires du parc scolaire.	Pourcentage	Routine	DEEG DMOSS DPFC DAPS-COGES	Base de données DSPS	DREN IEPP	Trimestrielle Annuelle	Régional National	Un score de 100% d'écoles primaire indiquerait qu'un plus grand nombre d'enfants adopte des comportements sexuels responsables qui vont impacter positivement le nombre de grossesses en cours de scolarité.	
IP1.3.2	Proportion d'établissement secondaires dans lesquelles l'éducation sexuelle est effectivement dispensée	Le pourcentage des établissements secondaires ayant dispensé effectivement l'éducation complète à la sexualité	Le nombre d'établissements secondaires dans lesquelles l'éducation sexuelle est effectivement dispensée rapporté à l'ensemble des établissements secondaires	Pourcentage	Routine	DEEG DMOSS DPFC DAPS-COGES	Rapport d'activités	DREN IEPP	Trimestrielle Anuelle	Régional National	Un score de 100% d'établissement secondaire indiquerait qu'un plus grand nombre de jeunes et adolescents adoptent des comportements sexuels responsables qui vont impacter positivement le nombre de grossesses en cours de scolarité.	L'ECS est enseignée dans les programmes officiels (SVT, EDHC)

IP1.3.3	Proportion d'écoles primaires ayant au moins un enseignant formé à la dispensation des cours d'éducation complète à la sexualité	Le pourcentage d'écoles primaire ayant au moins un enseignant formé effectivement à la dispensation des cours d'éducation complète à la sexualité	Le nombre d'écoles primaires ayant au moins un enseignant formé à la dispensation des cours d'éducation complète à la sexualité rapporté au nombre total d'écoles primaires	Pourcentage	Routine	DEEG DMOSS DPFC DAPS-COGES	Base de données DSPS	DREN IEPP	Trimestrielle Annuelle	Régional National	Un score de 100% d'écoles primaires indique qu'un plus grand nombre d'élèves du primaire a bénéficié des cours d'éducation complète à la sexualité. Ce qui induirait une réduction du nombre de grossesses en cours de scolarité.	La reformulation de l'indicateur s'appuie sur le questionnaire de la DSPS relatif à la collecte de l'information,
IP1.3.4	Proportion d'établissements secondaires dont l'ensemble des enseignants d'EDHC sont formés à la dispensation des cours d'éducation complète à la sexualité	Le pourcentage d'établissements secondaires dans lesquelles l'ensemble des enseignants d'EDHC ont été formés aux modules d'éducation complète à la sexualité	Le nombre d'établissements secondaires dont l'ensemble des enseignants d'EDHC sont formés à la dispensation des cours d'éducation complète à la sexualité rapporté au nombre total d'établissements secondaires	Pourcentage	Routine	DEEG DMOSS DELC DPFC	Rapport d'activités	DREN IEPP	Annuelle Trimestrielle	Régional National		la fréquence sera déterminée par le mode opératoire
IP1.3.5	Proportion d'école primaires disposant d'un club de santé fonctionnel	Le pourcentage d'écoles primaires disposant d'un club de santé fonctionnel	Le nombre d'écoles primaires disposant d'un club de santé fonctionnel rapporté au nombre d'écoles primaires du parc scolaire	Pourcentage	Routine	DEEG DVS	Base de données DSPS	DREN IEPP	Trimestrielle Annuelle	National par DREN par IEPP	Un score de 100% signifierait que les clubs santé sont dynamiques et assurent la sensibilisation des élèves dans les écoles. Ce qui réduirait le nombre de grossesses en cours de scolarité	
IP1.3.6	Proportion d'établissements secondaires disposant d'un club de santé fonctionnel	Le pourcentage d'établissements secondaires disposant d'un club de santé fonctionnel	Le nombre d'établissements secondaires disposant d'un club de santé fonctionnel rapporté au nombre d'établissements secondaires du parc scolaire	Pourcentage	Routine	DEEG DVS	Base de données DSPS	DREN	Trimestrielle Annuelle	National par DREN	Une proportion élevée signifierait que les clubs santé sont dynamiques et assurent la sensibilisation des élèves dans les établissements secondaires. Ce qui réduirait le nombre de grossesses en cours de scolarité en milieu scolaire	

IP1.3.7	Proportion d'IEPP disposant d'une cellule sociale fonctionnelle	Le pourcentage d'IEPP disposant d'une cellule sociale fonctionnelle	le nombre d'IEPP disposant d'une cellule sociale fonctionnelle rapporté au nombre total d'IEPP	Pourcentage	Routine	DEEG DMOSS	Rapport de visite	DREN IEPP	Trimestrielle Annuelle	National Par DREN Par IEPP	Un score de 100% indique qu'un nombre important d'enfants victimes de violences bénéficient d'une prise en charge	
IP1.3.8	Proportion d'établissements secondaires disposant d'une cellule sociale fonctionnelle	Le pourcentage d'établissements secondaires disposant d'une cellule sociale fonctionnelle	Le nombre d'établissements secondaires disposant d'une cellule sociale fonctionnelle rapporté au nombre total d'établissements secondaires	Pourcentage	Routine	DEEG	Rapport de visite	DMOSS	Trimestrielle Annuelle	National Régional	Une proportion élevée signifierait que les cellules sociales fonctionnelles sont présentes dans les établissements et contribuent à la prise en charge des élèves	
Produit 1.4 : LES INSTITUTIONS IMPLIQUEES DANS LA MISE EN ŒUVRE DE LA SNREF DISPOSENT DE CAPACITES RENFORCEES POUR ASSURER SA PLANIFICATION, SA MISE EN ŒUVRE ET SON SUIVI EVALUATION EFFICACES												
IP1.4.1	Disponibilité d'un système en ligne de planification, de suivi et d'évaluation de la SNREF fonctionnel	L'ensemble des activités planifiées (Quand ?), des données prioritaires à collecter (Quoi ?), des modalités de planification-suivi-évaluation déterminées (Comment?) et des différents acteurs de mise en œuvre connus (Avec qui?) mises en ligne	Applicatif disponible	Un dispositif de Suivi-Evaluation	Enquête Routine	DSPS	Dispositif de Suivi-Evaluation mis en ligne	Tous les acteurs cibles du dispositif	Journalière	National	Le renseignement complet de tous les champs, les boîtes de dialogue, indique que le suivi de la SNREF est optimal	
IP1.4.2	Proportion d'indicateurs de produits de la SNREF dont les cibles ont été atteintes	Le pourcentage d'indicateurs de produits dont les cibles indiquées/fixées ont été atteintes	Le nombre total d'indicateurs de produits dont les cibles ont été atteintes rapporté à l'ensemble /la totalité des indicateurs formulés dans le cadre des résultats de la stratégie (SNREF)	Indicateurs de produits atteints	Routine	DEEG DSPS	Rapports d'activités	DEEG	Annuelle	Nationale	Un score au dessus de 90% indiquerait que de réel progrès vers l'atteinte des résultats programmatiques ont été réalisés.	Limite: il faut prendre en compte la survenue des contingence dans le calcul de cet indicateur. L'idéal serait d'atteindre les 100%.

IP1.4.3	Proportion de recommandations des revues annuelles et des évaluations de la SNREF mis en œuvre	Le pourcentage de recommandations issues des différentes revues mises en œuvre dans le cadre de la stratégie	Le nombre de recommandations mises en oeuvre rapporté à l'ensemble des recommandations formulées lors des revues et évaluations organisées	Recommandations mises en œuvre	Routine	DEEG	Rapports d'activités	DEEG	Annuelle	Nationale	Un taux de mise en œuvre supérieur à 50% indique un bon suivi des résolutions des différentes revues organisées	
IP1.4.4	Nombre d'acteurs impliqués dans la mise en œuvre de la SNREF formés à la Gestion Axée sur les Résultats	L'ensemble/la totalité des acteurs impliqués dans la mise en œuvre de la SNREF qui ont bénéficié de la formation sur la Gestion Axée sur les Résultats	Dénombrement	Acteur de mise en œuvre formé	Routine	DEEG	Rapports d'activités Rapports de formation Listes de présence	DEEG	Trimestrielle	Regionale Nationale	L'accroissement constant du nombre d'acteurs de mise en œuvre indique la prise en compte progressive des différentes parties prenantes impliquées dans la mise en œuvre des actions/activités de la stratégie (SNREF). Car, à la fin du projet, ce seront tous les acteurs de mise en œuvre qui devront bénéficier de cette formation, qui assurera leur prise en main des différentes activités à eux confiées.	